

Principes comptables

Les principes comptables et les mentions particulières à l'établissement des comptes figurent dans l'annexe aux comptes.

Organe de révision

Le Conseil d'Etat a confié la révision des comptes des exercices 2020 à 2022 à PKF Fiduciaire SA à Fribourg.

Placements financiers et immobiliers

Allocation des placements en % (valeurs de marché)

Liquidités et marché monétaire	1,4%
Obligations suisses	38,1%
Obligations étrangères	7,8%
Obligations convertibles	1,9%
Actions suisses	12,4%
Actions étrangères	11,2%
Immobilier direct	23,2%
Placements alternatifs (or et Private Equity)	4%
Total	100,0%